

Réunion du 19 Septembre 2017

Les Thèmes abordés :

1) Les effectifs :

65 licenciés « séniors » répartis dans 11 équipes (1R2, 1R3, 3R4, 2D1, 2D2 et 2D3 dont une qui recevra le samedi soir en même temps que l'équipe 1). Viennent s'ajouter les jeunes de l'école de tennis de table qui disputeront le championnat jeune (2 équipes engagées). Et enfin nous engageons 2 équipes vétérans et 2 équipes féminin mixte. Nous aurons au total un peu plus de 100 licenciés comme ces dernières années.

Nous avons souhaité la bienvenue aux revenants et aux nouveaux (Sébastien Blondeau, David Coussement, David Deryckx, Marc Cardenia, Gaël Torchy, Philippe Dubelloy, Marie Deprez et Stéphanie Sambon).

2) Les compos d'équipes :

Renforcé par les nouveaux, la commission sportive a dû faire des choix difficiles, parfois en descendant les joueurs de division, mais comme chaque année l'explication a été donné à l'ensemble des présents et les membres de la commission restent à l'écoute de chacun pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous. Les équipes sont affichées au club et seront publiées sur le site après la 1ère journée. Confidentialité oblige, étant donné que d'autres clubs viennent le consulter.

3) Les tournois, interne et régional et de fin de saison :

La troisième édition du tournoi régional est programmé le week-end des 6 et 7 Janvier. Sachant que Lille fait son tournoi en même temps, il se pourrait que l'on décale aux 13 et 14 Janvier. Notre Président y travaille.... Affaire à suivre.

Le tournoi interne (nouvelle formule) qui a commencé le 15 septembre, a rencontré un vif succès. Vous pouvez retrouver toutes les infos sur le site.

Et pour finir, le tournoi de fin de saison se déroulera le 10 ou 17 Juin 2018.

SACHEZ QUE POUR L'ENSEMBLE DES MANIFESTATIONS, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE.

4) Les concours de belote :

2 comme chaque année, les dates : 28 Octobre 2017 et 3 Mars 2018.

5) Les entraînements dirigés :

Arnaud a été renouvelé à la demande générale. Les créneaux horaires restent identiques. Sachez que si vous arrivez en retard ou que vous souhaitez partir plus tôt vous pouvez sans aucun problème participer aux séances.

6) Le journal du club :

Totalement élaboré par Margot, il est publié une fois par mois et mis à disposition au bar.

7) Aide Municipal :

Rapprochez vous du Président, si vous êtes non imposable, vous bénéficierez d'une aide de 30 €.